



hebdo

**Journal spécial - Compte rendu
Assemblée Générale Financière
et remises de récompenses
District de la Vienne de Football
Vendredi 30 novembre 2018 à Quinçay**





COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE et FINANCIERE Et REMISES DES RECOMPENSES du vendredi 30 novembre 2018 à QUINÇAY

Présidence : M. Stéphane BASQ,

Présents : Mmes Béatrice MATHIEU, Maryse MOREAU,
MM. Serge BIBARD, Jacques DANTAN, Christian FLORENT, Daniel FRAUDEAU, Dominique GIRAUD, Patrice HERAULT, Jean-Bernard HUS, Dominique LANNEAU, Laurent LARBALETTE, Marc LAVAUD, Guy MALBRAND, Jean-Jacques MASSE, Yannick METHIVIER, Jean-Louis OLIVIER, Jean-Louis RIDEAU, Christian SAVIGNY, membres du Comité de Direction.

Excusés

M. Bruno BELIN, Président du Conseil Départemental de la Vienne,
Mme Pascale GUITTET, Vice-présidente chargée de la Jeunesse et des Sports au Conseil Départemental de la Vienne,
M. Alain CLAEYS, Député Maire de Poitiers,
M. Alain FOUCHE, Sénateur,
M. Loïc LAURENT, Directeur UNSS 86,
M. Dominique JOURDE, DUO Solutions,
M. Saïd ENNJIMI, Président de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine,

Mme Ginette BARAUDON,
MM. Raymond GALLAIS, André ROUSSEAU, membres du Comité d'Honneur du District,

Mme Isabelle TOURRAIS,
MM. David PLAINCHAMP, membres du Comité de Direction du District,
M. François JOSSE (CTD DAP),

Mmes Georgina GUEDON (Orches), Fabienne SABOURIN (Paizay le Sec),
MM. Jean-François MARTIN (Naintré), Didier MOREAU (Poitiers BAROC), Louis ZAGAROLI (Moncontour).

Assistent

M. Philippe BRAULT, Maire de Quinçay,
M. Bernard VIOT, Président de l'AS Quinçay,
M. Sacha HOULIE, Député,
M. Aurélien TRICOT, vice-président aux Sports de Grand Poitiers,
M. Patrick GIRARD, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif,
M. Arthur DROUAUD, Responsable Pôle Jeunesse, Sports et Vie Associative à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale,
M. Serge DEHEE, représentant M. Saïd ENNJIMI, Président de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine,
M. Pascal MIREBEAU, membre du Comité de Direction de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine,

Mme Ginette BARAUDON,
MM. Jean-Pierre CHARBONNIER et Philippe GUILBAULT Présidents d'Honneur du District,
MM. Claude BRUNET, Roger GAULT et Jean RABEAU membres d'Honneur du District,
Mme Chantal PINTAULT,
MM. Saad ABID ALI, Faïz AGANAYE, Philippe BARANGER, Gérard BELLOT, Gérard CAILLON, Dominique CANTET, Daniel COLIN, Didier DOIDY, Mathieu DOUSSELAIN, Denis DURAND, Jean-Marie NICOLAS, François PAIREMAURE, Jean-Paul PEYNET, Jean-Paul PINTAULT, Jean-Paul PEGUIN, Michel PRINCET, Patrick RIVIERE, Michel VAUDEL et Yves VERGNAUD membres des commissions du District,

Mmes Pascale CALENDRIER, Coralie SOUMAGNAC et Adeline URANGA, des services administratifs,
MM. Anthony ALLOUIS (CTD PPF) et Jean-Marc BOUCHET (Agent d'entretien) du District.



Représentants des clubs participants aux Championnats Nationaux et Régionaux

Les clubs énumérés ci-dessous sont règlementairement représentés conformément aux dispositions statutaires du District de la Vienne de Football (Art 10 à Art 12).

ENT.S. Beaumont St Cyr - E.S. Buxerolles - S.O. Châtelleraut - U.S. Chauvigny - F.C. Fontaine le Comte - La Ligugéenne - AM.S. Mignaloux Beauvoir - U.S. Migné Auxances - U. ET S. Montmorillon - C.S. Naintré - C.A. Neuville - E.S. Nouaillé - EL.S. Oyré/Dangé - ENT.S. des Trois Cités Poitiers - Stade Poitevin F.C. - ESP.S. St Benoît - C.A. St Savin St Germain.

Représentants des clubs participants aux Championnats Départementaux

Les clubs énumérés ci-dessous sont règlementairement représentés conformément aux dispositions statutaires du District de la Vienne de Football (Art 10 à Art 12).

A.C.G. Foot Sud 86 - U.S. Antoigné - Antran S.L. - Football Club ASM - ESPE. Availles en Châtelleraut - U.S. Availles Limouzine - U.S. Beuxes - Chasseneuil St Georges F.C. - A.S. Cheminots Poitiers Biard - A.S. Blanzay - Boivre Sporting Club 2015 - ET.S. Bonnes - U.S.AM. Bonneuil Matours - ENT.S. Brion St Secondin - F.J. Educ. Pop. Buxeuil - E.S. Ceaux La Roche - S.L. Cenon sur Vienne - F.C. Cernay - S.C. Champagné St Hilaire - A.S. Champigny Le Rochereau - ENT.S. Charroux-Mauprévoir - C.S. Châtain - ET.S. Château Larcher - Ozon F.C. - A.S. Civaux - U.S. Couhé - Coulombiers SP. - C.S. Dissay - AM.S. Ingrandes - U.S. Iteuil - F.C. Jardres - U.S. Jaunay Clan - A.S. Jouhet Pindray - US Journet - U.S. La Chapelle Bâton - U.S. La Chapelle Viviers - U.S. La Ferrière Airoux - ET.S. La Pallu - U.S. La Puye La Bussière - U.S. La Roche Posay - ENT.S. La Trimouille Liglet - U.S. Lathus - La Pacifique Latillé - ENT. Lavoux-Linières - U.S. Leignes sur Fontaine - U.S. de L'Évignie - C.S. L'Éspinasse Chauvigny - U.S. Les Roches La Villedieu - ET.S. Lhonnaizé - F.C. Loudun - U.S. Mélusine Lusignan - U.S. Marigny St Léger - U.S. Mirebeau - Le Réveil de Moncontour - AM.S. Monthoiron - O. Mouterre Silly - J.S. Nieuil l'Espoir - U.S. Nord Vienne - U.S. Orches - USS. Payroux - AM.S. Plaisance - AM.S. Pleumartin - A.S. de St Eloi Poitiers - A.S. de St Eloi Loisirs - A.S. EDF GAZELEC Football Poitiers - A.S. Poitiers Gibauderie - A.S.AM. des Couronneries Poitiers - AM.S. SAFT - ASPTT Poitiers (corpo) - ASPTT Poitiers - Bel Air Rocs O.C. Poitiers - CEP Poitiers 1892 - AM.S. Pouillé Tercé - A.S. Quinçay - F.C. Rouillé - U.S. Sanxay - A.J. Saulgé - A.S. Savigny l'Évescault - A.S. Sèvres Anxaumont - STE S Sillars - F.C. Smarves 1936 - O. Club Sommières St Romain - Sud Vienne Région de Couhé - A.A.M.S. St Julien l'Arç - AM.S. St Léger de Montbrillais - ENT. Saint Maurice Gençay - F.C. St Rémy sur Creuse - A.S. St Saviol - U.S. Thuré Besse - F.C. Usson du Poitou L'Isle Jourdain - A.S. de Valdivienne - ENT.S. Vendelogne - U.S. Vernonaise - U.S. Villeneuve Chauvigny - U.S. Vivonne F. - U.S. Vouillé - ET.S. Vouneuil sous Biard - A.S. Vouneuil sur Vienne.

Assemblée Générale Ordinaire

1. Accueil du Président Stéphane BASQ

Le Président du District de la Vienne de Football souhaite la bienvenue aux invités et aux Présidents (es) des clubs de la Vienne. Il donne la parole à Philippe BRAULT, maire de Quinçay, qui a permis que cette Assemblée Générale Ordinaire et Financière associée aux remises de récompenses puissent se dérouler dans la salle des Fêtes de Quinçay.

2. Accueil de Monsieur Philippe BRAULT, maire de Quinçay

"Monsieur le Président, je suis heureux de vous accueillir. Nous avons la chance d'avoir régulièrement le District à Quinçay et nous en sommes heureux, et notamment pour le Challenge de l'Éthique et de la Prévention. Nous avons l'occasion d'avoir un club souvent nominé, ce qui montre l'engagement des dirigeants mais aussi la mentalité dans nos clubs de campagne. Merci au District de revenir à Quinçay. Félicitations aux encadrants du club de Quinçay qui %uvrent pour que les jeunes aient une bonne mentalité, ce qui valorise aussi l'image du football. Je vais vous souhaiter une très bonne réunion".



3. Parole à Monsieur Bernard VIOT, président de l'AS Quinçay

"Mesdames, Messieurs, chers amis,
M. le Président du District, cher Stéphane,
Patrick,
M. le Maire, cher Philippe,

à vous tous, je voudrais adresser un salut fraternel et vous souhaiter la bienvenue dans cette commune pour l'Assemblée Générale Financière du District.

Je vais être bref mais j'ai décidé de dire des choses, tranquillement, car on est là pour se dire les choses. Je commencerais par saluer mes copains et copines qui %uvrent au quotidien, tous les week-ends pour créer les conditions d'un accueil de qualité pour l'ensemble de nos équipes et de nos joueurs et j'espère que ce soir, avec le travail qu'ils ont accompli, vous passerez un moment agréable. Mais si je commence par eux, en réalité c'est à vous que je veux m'adresser. Si je m'adresse à vous c'est parce que je considère que vous êtes comme moi, que vous pensez que le sport est une activité humaine qui repose sur des valeurs essentielles éducatives et culturelles. Il est facteur d'insertion, de participation à la vie sociale, de tolérance, d'acceptation des différences et de respect des règles.

Tout à l'heure Philippe, M. le Maire, a fait référence à nos récompenses de l'Ethique. Ce sont pour nous des choses essentielles, mais je me permets d'avoir un regard à l'occasion de cette Assemblée Générale Financière, un regard sur les derniers arbitrages et ses corrections qui ont eu lieu pour le sport. Je suis de ceux, parmi les milliers, qui ont condamné les orientations qui ont été faites et qui appauvrissent en réalité nos activités. Alors une fois n'est pas coutume, je n'ai pas l'habitude de vous voir M. le Député, mais je m'adresse à vous, pour vous dire que l'inertie d'en haut ça ne suffit pas. Je pense qu'il faut agir pour donner des moyens à tous ces bénévoles pour qu'ils puissent vivre de leur passion mais surtout pour permettre à tous nos jeunes de pouvoir les accueillir sur nos beaux espaces verts parce que c'est ça notre vocation.

Je pense qu'il y a des choses qui ne vont pas, la situation actuelle est compliquée, extrêmement difficile mais j'ai l'audace de réclamer d'autres moyens pour nos activités sportives et particulièrement pour le foot. Voilà ma colère est là mais contenue.

Chers amis, je vous souhaite une très bonne Assemblée Générale Financière du District de la Vienne".

Le Président Stéphane BASQ, en souvenir de la tenue de l'Assemblée Générale Financière à Quinçay remet un trophée du District à M. le Maire pour son accueil et au Président du club pour l'organisation.

Il laisse ensuite la parole à Aurélien TRICOT, vice-président du Grand Poitiers en charge des Sports, car il doit nous quitter dans quelques minutes.

4. Intervention d'Aurélien TRICOT, vice-président de Grand Poitiers chargé des Sports

"Stéphane,
M. le Maire,
Cher Bernard,
M. le Député,

Effectivement je dois malheureusement vous quitter pour une autre Assemblée Générale, celle des Cyclotouristes Poitevins.

Par ma présence, ce soir à tes côtés Stéphane, je veux saluer la qualité du travail et des relations qu'il y a entre le District et l'agglomération de Poitiers, la ville de Poitiers. Après Philippe, que je salue également, nous avons construit des relations de travail très proches et très utiles par rapport aux clubs de Poitiers et de l'agglomération.

Je suis heureux de rencontrer les présidents de clubs et vous remercie pour ce que vous apportez en terme de pratique, en terme d'engagement, en terme de bénévolat pour le public qui évolue et je vous encourage à faire face au public nouveau.

Modestement, nous organisons des compétitions et des manifestations ensemble. On essaie d'être à vos côtés pour les équipements par rapport aux clubs qui nous concernent. Après la Coupe du Monde, on a constaté un afflux de licenciés dans l'ensemble des clubs de la Vienne. Je trouve que la Fédération Française de Football, même si elle fait déjà beaucoup, pourrait encore plus vous aider pour accueillir ces nouveaux licenciés dans les meilleures conditions.

De nombreux clubs nous sollicitent pour des équipements. C'est vrai que le FFA est important, il octroie un financement, mais je me permets de le redire ce soir, malheureusement ce n'est qu'une partie du financement et des investissements que l'on a besoin sur le territoire.

Stéphane, je sais que vous vous battez avec Saïd pour faire en sorte que puissions avoir plus d'aidés.



Si la Fédération pouvait répartir les montants différemment et faire en sorte que l'argent du football professionnel descende vers le football amateur ce serait une bonne chose parce que nous les collectivités, on essaie de faire ce que l'on peut mais ce n'est pas évident sur le territoire.

Stéphane, sache que tu as la municipalité de Poitiers à tes côtés. D'ailleurs nous avons prouvé notre engagement notamment par rapport aux travaux à venir concernant la réhabilitation du siège du District. Le District est plutôt départemental et non communal mais nous avons considéré que c'était important, compte tenu des besoins, que nous soyons aux côtés du District dans cette rénovation.

Donc Stéphane, nous sommes à tes côtés, je tiens à le rappeler nous sommes un partenaire fidèle mais de temps en temps il faut nous aider.

Je vous souhaite une bonne assemblée générale. »

Stéphane BASQ remercie Aurélien TRICOT.

L'Assemblée Générale Financière va maintenant commencer.

[5. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 8 juin 2018 à St Germain et publié dans le journal Foot n° 406 bis du 23 novembre 2018.](#)

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité des participants.

[6. Allocution de Stéphane BASQ, Président du District de la Vienne de Football](#)

"M. le Maire,
M. le Député,
M. le Président du CDOS,
M. le Président du club de Quinçay,
M. le vice-président de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine,
M. le représentant de la DDCS,
Mesdames et Messieurs, chers collègues et chers amis.

Merci à vous pour votre mobilisation et votre fidélité pour cette Assemblée Générale Financière édition 2018. Soyez les bienvenus à Quinçay. Qu'il me soit permis, avant toute chose, en votre nom de remercier la commune pour son accueil et la mise à disposition de cette salle où nous nous retrouvons. Je remercie tout particulièrement le Président Bernard VIOT et salue avec fierté son club dont le comportement est exemplaire en terme de Fairplay. Il a été récompensé à de multiples reprises, il est un exemple à suivre et je lui souhaite de continuer pour longtemps encore sur cette voie de l'excellence. Je remercie également les personnalités présentes, Sacha Houlié, Patrick Girard, Serge Dehée et Pascal Mirebeau pour leur fidélité à nos travaux, témoignage de l'intérêt au football amateur dans la Vienne. Je souhaiterais saluer la présence de M. Arthur Drouaud, inspecteur à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale pour lequel c'est une première. Au nom de tous mes collègues, je lui souhaite la bienvenue dans la Vienne et l'invite, malgré son emploi du temps très chargé, à prendre justement un peu de temps pour aller à la découverte de tous nos clubs dont les portes lui sont ouvertes et pourquoi pas s'inscrire dans l'un d'eux afin de continuer avec nous à faire que le football amateur en Vienne demeure pour longtemps encore le numéro 1 des sports pratiqués dans notre département.

Je tiens à vous présenter les excuses de :

M. Bruno Belin, Président du Conseil Départemental,
Mme Pascale Guittet, vice-présidente du Conseil Départemental chargée de la Jeunesse et des Sports,
M. Alain Fouché, Sénateur,
M. Loïc Laurent, Directeur de l'UNSS

Le football amateur de la Vienne a pour devise « **La Passion du foot, la dynamique en plus** ». C'est bien pour cette soirée, c'est elle qui va poursuivre ma brève intervention.

La passion tout d'abord, c'est elle qui nous anime tous, individuellement et collectivement. C'est elle qui justifie votre engagement et votre dévouement, dans les clubs, dans nos commissions et divers groupes de travail au District pour réfléchir et avancer sur des sujets aussi importants et variés que les sanctions disciplinaires, le football féminin, le football loisir, le futsal et le championnat des Jeunes.

Pour tout cela, je ne vous le dirai jamais assez, je vous en remercie avec une profonde sincérité car sans votre action rien ne serait possible.



Car il en faut de la passion alors que les moyens ne sont pas toujours au rendez-vous ou viennent à manquer. Le football amateur, quoiqu'on en dise ne roule pas sur l'or et doit faire face à des retraits toujours plus importants. Il en est ainsi avec la diminution du CNDS de l'ordre de 30%. Mais malgré cela, nous tenons et résistons car nous sommes avant tout des êtres passionnés. En parlant de passionnés, je pense bien sûr à vous les bénévoles dont l'action est insuffisamment reconnue. Il suffit pour s'en convaincre de porter un regard sur le débat concernant le prix des carburants dont vous avez été et vous êtes des oubliés. C'est pourquoi, j'ai jugé bon, il y a quelques jours de tirer la sonnette d'alarme en interpellant nos parlementaires. Je sais qu'ils ne manqueront pas d'être sensibles à ce message. Le Député Sacha Houlié, présent à notre Assemblée Générale, qui est un passionné de football vous apportera certainement des réponses.

Les passionnés, ce sont aussi nos arbitres, pas assez nombreux. Je sais, avec le District, que leur recrutement et leur fidélisation sont une priorité et nous comptons sur vous pour nous aider à les détecter, les accompagner et les fidéliser. J'ai transmis récemment un courrier, via Zimbra, aux Présidents de clubs qui rencontrent des difficultés pour recruter. Notre ami Jean-Louis Rideau a commencé à vous contacter téléphoniquement dans le but de vous aider à recruter, de trouver des solutions telles que l'organisation de réunions dans votre club en présence du Conseiller Technique Régional en Arbitrage, Séverin Rager. Mais il n'y aurait pas de passion juste et légitime sans l'existence de règles. C'est ce que vous avez fait et faites encore avec la réécriture des règlements, ce qui représente une tâche ardue mais ô combien nécessaire.

A la passion que nous partageons, il y a aussi **le dynamisme** et de ce point de vue en Vienne nous en avons à revendre. J'en veux pour preuve la croissance du nombre de licenciés, y compris parmi les féminines, ce dont je me réjouis et qui est de bonne augure avant la Coupe du Monde 2019. Cette belle santé en termes d'effectifs prouve que le football amateur dans la Vienne est attractif. C'est tout simplement l'expression de l'excellent travail que vous accomplissez dans tous les clubs. Comme je le soulignais en introduction mais également des résultats acquis à l'instar de la victoire des Jeunes aux Interdistricts.

Le dynamisme du District, ce sont aussi des projets. Je veux ici parler de l'organisation des finales UNSS ou encore de l'opération « Et si on jouait au foot » qui va réunir près de 1 000 collégiennes, sans oublier le projet central de la réhabilitation de notre siège départemental qui est avant tout votre maison à tous. L'an passé je vous l'annonçais, aujourd'hui je suis en mesure de vous confirmer sa réalisation prochaine et si je peux le faire ainsi devant vous ce soir, c'est grâce à **trois ingrédients** :

Le premier, vous les clubs car vous avez permis de construire le projet. Vous lui avez donné naissance et vous lui avez donné vie. Merci à tous et bravo pour votre effort,

Le deuxième, à tous mes prédécesseurs, quelques-uns présents Philippe Guilbault et Jean-Pierre Charbonnier, qui ont assuré une gestion saine et honorable du District pendant des décennies permettant aujourd'hui au District de financer un apport de 30% du programme, ce qui est plus que remarquable. Un immense merci à eux pour tout ce travail,

Le troisième, bien sûr nos partenaires fidèles, La Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine, le Conseil Départemental, la Ville de Poitiers ainsi que la Fédération Française de Football, qui après de multiples démarches et discussions ont répondu présent en nous attribuant des subventions. Merci à MM. Bruno Belin, Alain Claeys, Noël le Graët et Saïd Ennjimi.

Tout ceci pour vous dire que ce soir, vous aurez de la bouche de notre Trésorier Général une bonne nouvelle. Pour autant, si le bouclage financier est quasiment opérationnel, beaucoup reste encore à faire : réception de devis, choix des entreprises, ordres de mission avant de poser ensemble la première pierre. Mais nous avançons enfin concrètement. Là nous pouvons compter sur les compétences de notre ami Laurent Larbalette qui va suivre de près le déroulement des travaux. Vous le voyez notre bilan est bon. Le plan d'actions est appliqué, les contrats d'objectifs sont signés avec la Fédération, les Ligues et les Districts. Nous déployons aussi avec détermination notre feuille de route sans jamais dévier car nous sommes solidaires et travaillons ensemble en toute transparence, en nous disant les choses sans invective et toujours avec respect.

Mes chers amis sportifs, vous le voyez notre devise n'est donc pas qu'un slogan, nous savons lui donner corps et le faire vivre avec conviction car habité par des valeurs dans lesquelles nous avons foi. Je compte sur vous pour poursuivre sur ce chemin comme vous pouvez compter sur mon engagement à vos côtés.

Vive le football en Vienne et excellente assemblée générale. Je vous remercie pour votre attention".

Le président déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte.



7. Présentation des modifications réglementaires des Challenges U15 et U17/U18 par Christian SAVIGNY, membre de la Commission des Jeunes

"Bonsoir Mesdames et Messieurs,

En l'absence de Philippe Barritault, président de la commission des Jeunes, je vais vous présenter une modification réglementaire pour deux raisons principales :

* Le challenge U15 est un challenge départemental mais en U15 et U17, à la mi-saison nous avons des accessions d'équipes en Régional. Il n'est pas équitable d'avoir des équipes régionales en finale d'un challenge départemental,

* les dates de championnat Ligue sont différentes de celles du championnat départemental. Lors des tours de challenge départemental, les équipes régionales évoluent en championnat ce qui occasionne des problèmes de date.

La commission propose que les équipes accédant en Ligue à l'issue de la 1^{ère} phase soient automatiquement remplacées à partir des 1/4 de finales du challenge par les équipes réserves. Si le club n'a pas d'équipe réserve dans cette catégorie, c'est l'équipe éliminée par l'équipe 1^{ère} lors des 1/8^{ème} finale qui sera qualifiée".

Le règlement est adopté à l'unanimité.

8. Intervention de M. Patrick GIRARD, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Vienne

« Bonsoir à tous. J'avoue que je suis un peu pris de court par l'intervention en début d'assemblée générale alors que l'on n'a pas attaqué le cœur du sujet de votre assemblée financière. Je vais probablement être obligé de rebondir sur l'intervention de notre hôte, M. Bernard Viot, qui tout à l'heure a poussé un petit coup de gueule. Vous savez probablement que j'ai la charge de représenter le mouvement sportif auprès du CNOSF en tant que représentant des CDOS de France. Ça m'a donné l'occasion de participer à pas mal de travaux, en particulier être membre du CA du CNDS, bien connu de l'ensemble du mouvement sportif mais si peu présent auprès des clubs et de moins en moins depuis quelques années puisque vous le savez très bien, on est passé dans la Vienne de 350 à 400 clubs qui déposaient des dossiers à cette année moins de 80 structures, comités départementaux compris.

Donc très clairement, c'est ce financement qui a souvent été considéré comme un saupoudrage en particulier par la Cour des Comptes qui a amené ce revirement de l'Etat de diminuer le financement, qui est devenu absolument inadapté aujourd'hui, puisque pour la plupart d'entre vous, vous n'en voyez plus la couleur. Il ne sert plus à développer les activités mais à faire une politique qui souvent est assez incomprise dans le cadre de nos clubs puisqu'on ne fait plus de sport mais on effectue des activités annexes, qui certes sont importantes mais ne sont plus notre cœur de métier.

Devant ce constat, le gouvernement et le Président de la République ont lancé une grande concertation l'année dernière qui s'est bien passée, pour y avoir participé. On a abouti aujourd'hui à une révolution complète dans la manière d'envisager l'administration et le financement du sport. Cela ne se traduira pas immédiatement par des subventions qui vont tomber comme ça. Cela se traduira par une manière autre de gérer le mouvement sportif :

* D'une part, on va donner beaucoup plus de responsabilités à nos fédérations, c'est à dire qu'une bonne partie de l'argent qui passait par une dotation CNDS viendra aux fédérations. A charge aux fédérations de développer leur activité en interne. C'est énorme, cela veut dire que l'on va faire confiance aux dirigeants, bénévoles sportifs pour développer notre sport. Il faudra être vigilant à la base car cet argent doit bien aller au développement et non pas à d'autres tâches, ce qui serait un dévoiement. Mais c'est une énorme responsabilité qui vous est donnée et qui va amener beaucoup de changements.

* Le deuxième changement et cela va vous toucher directement, le financement du sport, le premier financeur du sport était jusqu'à présent les familles qui payaient la majeure partie du coût du sport. Le deuxième financeur étant les collectivités locales, M. le Maire on sait très bien que c'est grâce aux équipements et à tout ce qui est mis en œuvre pour permettre à nos clubs de s'exprimer, que l'on peut effectivement faire du sport. Après viennent les collectivités territoriales et l'Etat en dernier. Ce n'est pas négligeable car l'Etat amène souvent des sommes qui vont servir de levier, à développer des projets plus ambitieux.

La nouvelle gouvernance a complètement changé les choses et laisse la place aux collectivités locales et territoriales et c'est nouveau. La nouvelle administration du sport, au niveau territorial mais aussi au niveau national c'est trois partenaires : l'Etat, le mouvement sportif et les collectivités avec une part égale pour chacun, ce qui veut dire qu'aucun des trois ne pourra décider seul. C'est une vraie révolution, cela permettra de mettre des synergies en place, de faire des projets ambitieux et dans l'intérêt des territoires qui seront représentés. A nous, mouvement sportif d'être acteur, d'apporter une contribution positive pour faire en sorte que cela soit une vraie réussite. On nous donne beaucoup de responsabilités qu'il va falloir assumer et on n'a pas encore mesuré cette vraie chance et espérons que les deux prochaines années vont amener une révolution positive.



Bonne assemblée générale financière, j'ai cru comprendre que les chiffres n'étaient pas mauvais. Félicitations, par anticipation, aux membres du District pour cette gestion".

9. Présentation du bilan financier saison 2017 / 2018

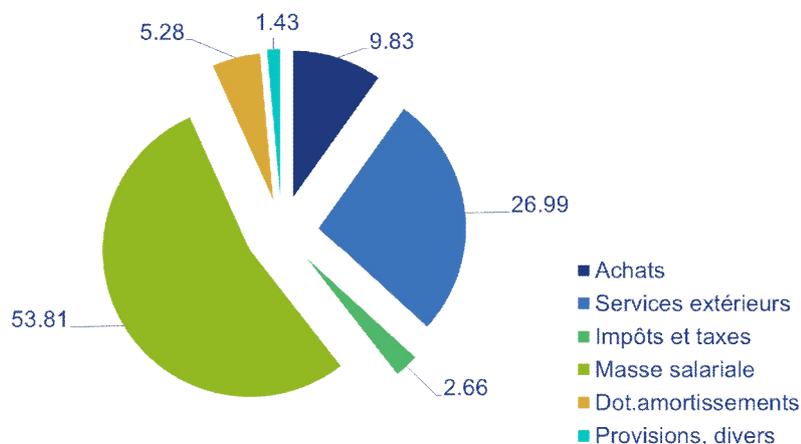
La parole est donnée à Serge BIBARD, Trésorier Général du District de la Vienne de Football pour la présentation du bilan financier de la saison 2017 / 2018.

« Bonsoir, validé par le Comité de Direction du District du 23 octobre dernier, le compte d'exploitation fait apparaître pour la dernière fois une charge et un produit exceptionnel de 57 000 ». Ce montant sans conséquence sur le résultat augmente artificiellement les totaux. C'est le résultat de la comptabilisation de l'aide en nature suite à la convention (01/01/2016 au 01/12/2017) de mise à disposition pour un fonctionnaire entre Orange SA et le District.

Compte d'exploitation

Les charges d'un montant de 437 000 " contre 430 000 " sur N-1, soit une augmentation de 1,60%.

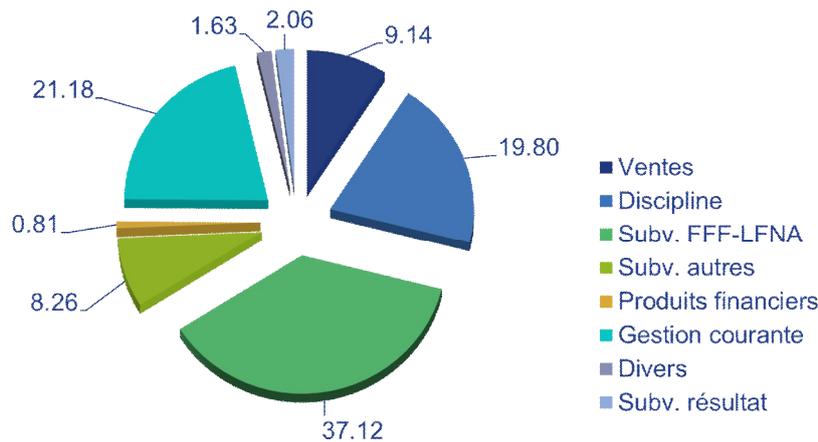
Libellé	Exercice 2017/2018	Exercice 2016/2017	Charges en % hors exceptionnelles	
			N	N-1
Achats	42 943	49 116	9,83	11,42
Services extérieurs	117 884	127 691	26,99	29,71
Impôts et taxes	11 609	11 599	2,66	2,69
Salaires	171 078	153 446	39,17	35,70
Charges sociales	63 918	56 074	14,64	13,04
Gestion courante	1 897	3 199	0,43	0,74
Dotations amortissements	23 037	24 968	5,28	5,23
Provisions	3 459	2 219	0,79	0,51
Frais financiers	0	234	0,00	0,05
Charges exceptionnelles	57 119	57 352		
Contributions fiscales	922	793	0,21	0,18
TOTAUX	493 866€	486 691€		





Les produits d'une valeur de 471 000 " (après déduction des 57 000 ") à comparer aux 466 000 " de N-1, soit une progression de 1%.

Libellé	Exercice 2017/2018	Exercice 2016/2017	Produits en % hors exceptionnels	
			N	N-1
Ventes	43 023	58 069	9,14	12,47
Recette discipline	93 184	89 376	19,80	19,19
Subventions FFF-LFNA	174 634	147 204	37,12	31,60
Subventions autres	38 850	42 000	8,26	9,02
Aide emploi avenir, service civique	3 820	7 939	0,81	1,70
Gestion courante	99 659	97 281	21,18	20,89
Reprise provision	0	7 500	0	1,61
Produits financiers	7 658	6 741	1,63	1,45
Produits exceptionnels	57 166	56 900		
Subvention résultat	9 682	9 682	2,06	2,07
Transfert de charges	0	0		
TOTAUX	527 676€	522 692€		



Les 33 810 " d'excédent sont un résultat qui, ajouté à celui de l'exercice précédent, consolide la situation financière et arrive à point nommé face à l'urgence de réaliser des travaux de réhabilitation du siège (panne de chauffage, défaillance régulière du système informatique sans compter un bâtiment plus ou moins fonctionnel).

	Exercice 2017/2018	Exercice 2016/2017	Evolution
Produits	527 676€	522 692€	+ 0,95 %
Charges	493 866€	486 691€	+ 1,47 %
Résultat	33 810€	36 001€	



DU RESULTAT A LA TRESORERIE	
Résultat 2017/2018	+ 33 810€
Dotation aux amortissements	+ 23 037€
Subvention résultat investissements	- 9 682 €
Reprise provisions	0€
Remboursement capital emprunts	0€
Provisions pour charges	+ 3 459€
Capacité d'autofinancement	+ 50 624€
Immobilisations financières (P.S)	- 230€
Investissements exercice	0€
Variation dettes CT (début et fin exercice)	+ 11 393€
Variation créances (début et fin exercice)	- 2 552€
Mouvement net de trésorerie (début et fin exercice)	59 235€

Bilan et analyse financière

Le bilan au 30/06/2018 est équilibré à 845 000 ". La situation financière est saine :

- * calculés sur la base de la valeur nette comptable des immobilisations, le total des fonds associatifs s'élève à 702 000 " ,
- * l'autonomie financière (total des fonds associatifs / total du bilan) est de 83 % ,
- * le fonds de roulement de 424 000 " , représente environ 11 mois de l'activité courante, le besoin en fonds de roulement est de 70 000 " et la capacité d'autofinancement environ 38 000 " sur une moyenne sur 4 ans.

ACTIF			PASSIF		
	30/06/18	30/06/17		30/06/18	30/06/17
Actif immobilisé	291 319€	314 126€	Fonds associatifs	521 763€	485 763€
Stocks	8 263€	6 122€	Résultat	33 810€	36 001€
Créance exploitation	183 082€	180 504€	Subvention Equipement	146 460€	156 142€
Disponibilités	358 392€	299 157€	Total F. ASS	702 033€	677 906€
			Provisions charges	14 060€	10 601€
			Total provisions	14 060€	10 601€
			Emprunts	0€	0€
			Dettes C.T	125 209€	107 666€
Charges/avance	4 696€	6 864€	Produits/avance	4 450€	10 600€
Total actif circulant	554 433€	492 647€	Total dettes	129 659€	118 266€
TOTAUX	845 752€	806 773€	TOTAUX	845 752€	806 773€

Comptes financiers au 30/06/2017	299 157€
Mouvements financiers 2017/2018	+ 59 235€
Comptes financiers au 30/06/2018	358 392€

Fonds de roulement au 30/06/2018	424 774€
Besoin en fonds de roulement	- 66 382€
Comptes financiers au 30/06/2018	358 392€



Synthèse budgétaire des dix derniers exercices

	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018
Produits	397 000	402 000	428 000	441 000	411 000	429 000	458 000	459 000	522 000	527 000
Charges	400 000	412 000	421 000	440 000	438 000	424 000	437 000	454 000	485 000	494 000
Résultat	-3 000	-10 000	7 000	1 000	-27 000	5 000	21 000	5 000	36 000	33 000
Trésorerie nette	381 000	370 000	376 000	373 000	340 000	330 000	331 000	343 000	374 000	424 000
Résultat cumulé sur les 9 exercices : + 68 000 €										
Variation de la trésorerie nette : + 43 000 €										
après retraitement des données financières, du fait de la remontée d'un placement financier d'un compte 50 vers un compte titre immobilisé 27 de 15000€ en 2014/2015, la variation serait de + 58 000 €.										

Vous pouvez constater une augmentation de la trésorerie de 68 000 " grâce à une gestion sérieuse qui va permettre de réaliser les travaux.

Je voudrais terminer mon propos en soulignant la compétence de Coralie et son implication pour le travail réalisé tout au long de la saison, ce qui facilite grandement ma mission au sein du District ».

10. Intervention de M. Michel D'HEROUVILLE, Commissaire aux comptes

« Bonsoir à tous,

Merci M. le président,

Pour faire suite à la présentation des comptes annuels par votre trésorier, il m'appartient de vous parler de ceux de nos rapports sur les comptes annuels et notre rapport spécial sur les conventions réglementées.

Tout d'abord au titre des comptes annuels, en exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous certifions que les comptes annuels sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle à la fois du résultat de l'exercice écoulée mais aussi de la situation financière et du patrimoine de votre association. Le législateur nous demande de justifier notre appréciation en expliquant en quelques mots sur quels principaux éléments nous avons appuyé notre opinion et avec votre trésorier et Coralie, nous avons notamment travaillé sur les créances qui vous ont été présentées lors de votre bilan, sur les subventions, sur les produits de votre association et nous nous sommes assurés à la fois de leur réalité et de leur exhaustivité. Nous avons aussi vérifié que l'ensemble des éléments qui vous ont été présentés par votre trésorier sont à la fois sincères et concordants avec les comptes annuels.

En ce qui concerne les conventions réglementées, il y en a deux principales. Il nous appartient de vous communiquer les montants et il vous appartient d'approuver ces conventions réglementées et en appréciant l'intérêt que ces conventions ont porté pour votre association. Les conventions réglementées se limitent à deux conventions essentielles :

* d'une part, votre association a remboursé aux membres du Comité de Direction des frais de déplacement pour 11 160,99 ",

* et d'autre part votre association a bénéficié de dons de membres de votre Comité de Direction, au titre de la renonciation à remboursement de frais de déplacement pour un montant total de 7 147 " .

Le détail est joint en annexe de notre rapport qui est diffusé dans les comptes annuels qui sont diffusés sur votre site internet.

Je vous remercie beaucoup pour votre attention ».

Le président remercie le commissaire aux comptes.



11. Approbation des comptes et affectation du résultat

Le Président propose que le résultat excédentaire de 33 810 " soit approuvé et affecté en report à nouveau. Il remercie l'Assemblée de son approbation à la majorité.

12. Présentation du projet de financement de la réhabilitation du siège administratif du District

Le Président remercie Serge pour sa présentation toujours aussi pédagogique et efficace et il va maintenant évoquer les travaux de réhabilitation.

La gestion financière du District d'aujourd'hui validée par vous, les clubs, nous permet de concrétiser le projet de réhabilitation.

Bâtiment des années 1980, aménagé en 1988, complété en 2007 et réhabilitation au cours du 1^{er} semestre 2019, montre la permanence dans le temps que l'investissement sera toujours d'actualité. De plus, il faut avoir en permanence une réflexion sur le développement et le fonctionnement de notre sport, dans le but de s'adapter et répondre aux besoins de l'évolution de la société. Pour conduire cette politique, sous peine de s'affaiblir considérablement, l'aspect financier sera toujours le nerf de la guerre, d'où la nécessité de prévoir en s'appuyant raisonnablement sur des critères comme le fonds de roulement. Il constitue un élément clé de la structure financière.

A/ESTIMATION BUDGETAIRE DU PROJET TTC : 600 000 Ö

Désignation	Montant en €
Travaux	500 000
Honoraires	48 000
Mobilier	42 000
Informatique	10 000

B/ FINANCEMENT DU PROJET :

1/ Subventions collectivités et organismes : 164 000Ö

Nom	Montant en €	Décision	Précisions
Conseil Départemental	40 000	Accordée	Le 16/11/2018
Grand Poitiers	50 000	Intention orale	A finaliser courant 10/2018
F.F.F.	50 000	Accordée par écrit	
L.F.N.A.	24 000	Accordée	Le 28/11/2018

2/ Apports District de la Vienne de Football : 166 000Ö

Nature	Montant en €	Précisions
Autofinancement du District pour la participation des clubs à l'investissement des travaux de réhabilitation. (166000" /15 ans) /16500 licences = 0.67"	166 000(1)	Suppression cotisation 2007(2). Participation des clubs à hauteur 0,67" /licence et exercice (3).

Autofinancement du District pour la participation des clubs à l'investissement	166 000 " (1)	Suppression cotisation 2007 (2) Participation des clubs à hauteur de 0,67" /licence et exercice (3) sur la durée d'amortissement de la rénovation.
--	---------------	---

(2) Participation investissement 2007 par club suivant le niveau de l'équipe (1) :

- D1 et plus (45") ; D2, D3 et D4 (40") ; D5, D6 et Jeunes (30"),
- Foot entreprise, loisirs, futsal et féminines (19").

(3) Participation investissement travaux de rénovation 2018/2019 dq" /licence (référence AG du 09/06/2017).

**C - RECAPITULATIF DU PROJET**

INVESTISSEMENTS en Ć		FINANCEMENTS en Ć	
Travaux	500 000	Subventions	164 000
Honoraires	48 000	District	166 000
Mobilier et informatique	52 000	Prêt Moyen Terme	270 000
TOTAL	600 000	TOTAL	600 000

D - CONSEQUENCES sur les ETATS FINANCIERS (en régime de croisière)

1/ Compte de résultat			
Charges en "		Produits en "	
Dotations amortissements	44 000	QP subventions	11 000
* 548 000/15 ans =	36 500	(164 000/15 ans)	
* 52 000/ 7 ans =	7 500	QP participation clubs	11 100
Frais financiers	3 500	(166 000/15 ans)	
		QP reliquat participation 2007	1 900
		(28 000/15 ans)	
TOTAL	47 500	TOTAL	24 000
		DEFICIT	23 500

2 - Trésorerie			
Débit		Crédit	
Annuités prêt (12 mois)	20 200 "	Participation clubs	11 100 "
		(16500 licences x0,67")	
		Suppression participation 2007	- 5900 "
TOTAL	20 200 "	TOTAL	5 200 "
		SOLDE NEGATIF	15 000 Ć

E - INCIDENCES POUR les CLUBS

Nbre licences	Montant participation/club A compter 2019/2020	Suppression Cotisation 2007 (2)	Montant net/ Club licence
320	320 x 0,67 " = 214 "	- 45 "	169" 0,53 "
170	170 x 0,67 " = 114 "	- 40 "	74 " 0,44 "
100	100 x 0,67 " = 67 "	- 40 "	27 " 0,27 "
45	45 x 0,67 " = 30 "	- 30 "	0 0

La participation investissement club de 0,67 " /licence, sera prélevée à compter de l'exercice 2019/2020 à la date du 30/04.

(2) La cotisation 2007 sera supprimée dès le 01/07/2019.



Le Trésorier Général évoque les modalités de paiement du "relevé compte club" :

"La charge de travail sur le plan administratif est de plus en plus importante et à la limite du supportable pour le personnel. Un groupe de travail en interne est mis en place pour faire le point sur notre fonctionnement administratif et étudier les éventuelles pistes d'amélioration possibles, en matière d'efficacité et gain de temps, afin de bien mesurer et apprécier les décisions à prendre pour l'avenir.

Depuis le 01 juillet 2018, le District joue le rôle de banquier pour tous les frais d'arbitrage concernant les compétitions organisées sur la Vienne. Il s'agit pour vous, clubs, arbitres, d'une véritable avancée positive et une satisfaction pour le District d'un service rendu, qui nécessite néanmoins un travail supplémentaire de 4 à 5 jours par mois.

En lien avec le début de mon propos, le mode de règlement par chèque utilisé par une 50 d'association sur 170 du « relevé compte club » est très gourmand en temps et il est nécessaire d'y remédier. Pour cette raison et afin de privilégier le service rendu précité, j'ai proposé au Bureau du Comité de Direction du District du 19/11/2018 que le prélèvement automatique soit le mode de paiement unique à compter du 28/02/2019. Cette proposition a été validée".

Le président remercie Serge pour sa présentation détaillée

13. Allocution de Sacha HOULIE, Député

Le président du District accueille Sacha Houlié, député et fervent supporter du Football Amateur

« Merci M. le président du District pour vos mots,

M. le vice-président de la Ligue,

M. le Maire,

M. le président du CDOS,

M. le responsable Jeunesse et Sports à la DDCS,

Je voudrais vous dire quelques mots au nombre de quatre de la part d'un passionné du foot, puisque j'ai eu l'occasion d'avoir des responsabilités de dirigeant d'un club de foot amateur de la région parisienne dont j'étais le vice-président et dont j'ai assuré l'administration pendant plusieurs années. Je crois que je connais assez bien les difficultés financières, organisationnelles et administratives des clubs.

Un premier mot sur les relations entre le football professionnel et le football amateur d'un point de vue politique.

Comme vous, on a découvert beaucoup de choses soit dans le financement des clubs professionnels, soit sur l'organisation des fédérations internationales notamment l'UEFA avec le mécanisme qui avantage les plus gros et sur ce sujet-là, il y a un glissement sur lequel le politique, l'État n'a pas la main mais ça nous a donné envie d'aller voir ce qui se passait et ce qui se produit est tout à fait anormal. Il y a un détournement des systèmes des fédérations, un détournement des systèmes de l'UEFA qui fait qu'on s'entend pour que la part du gâteau économique, les droits télévisés, la qualification pour les compétitions internationales tout cela est détourné par les clubs qui sont mieux organisés et qui détiennent le pouvoir dans les instances et de ce point de vue-là on a découvert que ce n'est pas ce qui se passe soit dans les ligues au niveau régional, soit dans les Districts au niveau local. C'est la raison pour laquelle je suis ici et je fais une différence absolument totale, comme c'est le cas de nombreux parlementaires et ce sujet-là m'amène à vous parler de la gouvernance du sport.

Un deuxième mot sur la gouvernance du sport, même si le sujet a déjà été abordé mais je voudrais donner les enjeux

à ce sujet. Jusqu'à présent il y avait des financements directement prévus par le Ministère des Sports. Il y avait d'un côté le Ministère avec des gens qui travaillent dans l'administration et qui voient cela d'un peu loin et la moitié du milieu sportif avec des dossiers bien évidemment mieux préparés d'un côté que de l'autre car plus de temps et plus de professionnalisation, ce qui engendrait des déséquilibres certains. Raison pour laquelle des crédits ont été affectés dans l'agence du sport et qui prévoit quatre types de personnes avec toujours des gens de l'État mais aussi des gens du milieu sportif, des personnes qui sont aujourd'hui en charge des clubs, donc les bénévoles et surtout le milieu économique et sur ce sujet-là j'y reviendrai dans mon dernier point. Tout ceci a plusieurs buts : plus de pouvoir, plus de responsabilité, plus de confiance et à la fin plus de moyens. A la fin il y aura l'État et les collectivités où on pourra aller chercher de l'argent et surtout il faut être vigilant car ce ne sera pas tout de suite fluide, il faudra probablement se battre car il y a un nouvel organe dans lequel il n'y aura pas beaucoup de financeurs il y aura de l'argent et une faculté beaucoup plus directe avec des gens capables d'avoir plus de répondants. Et de la façon institutionnelle où cela était réalisé, c'était assez lourd.



Un troisième mot sur les réserves parlementaires et ce qui a conduit à les supprimer. Auparavant chaque parlementaire avait une réserve de 130 000 " qu'il répartissait comme il voulait. Certains parlementaires étaient vertueux et définissaient des critères, comme mon prédécesseur qui avait trois critères : l'investissement, l'égalité femmes-hommes et l'éducation. D'autres donnaient à ceux qui voulaient et on ne savait pas à qui allait l'argent. Il a donc été décidé de mettre 50 millions pour les collectivités et 30 millions pour les associations dans le Fonds de Développement de la Vie Associative qui est géré par la DDCS qui conclura cette assemblée générale. Sur cet argent, il a été décidé qu'il y en ait plus pour le milieu rural. Avant dans la Vienne, il y a 6 parlementaires et 780 000 " pour la Vienne. Pour ce qui est des dotations des collectivités, en investissement pour construire des terrains, des écoles, il y avait 6 millions en 2017 et grâce à la réforme il y a maintenant 8 millions. Un million a été attribué pour le financement des associations. J'ai adressé, au mois de août à toutes les associations de ma circonscription, les instructions communiquées par la Préfecture. Certaines associations n'ont pas pu faire de demande. L'appel à projets interviendra en mars-avril et je ferai des démarches auprès des associations pour qu'elles puissent faire des demandes auprès de la DDCS et demander des crédits supplémentaires. Dans ce modèle-là, avant on avait 780 000 " de réserves parlementaires. Maintenant les préfectures ont 2 millions en plus, la DDCS un million en plus. On a donc gagné 2,3 millions sur le territoire. Cet argent a été pris aux associations et aux collectivités des métropoles Lille, Marseille, Lyon et Paris et cela se nomme la péréquation et je n'ai aucun scrupule à dire qu'on ne l'a pas pris à eux.

Un dernier mot sur la construction des modèles en prenant en compte la situation des bénévoles. Le financement des associations est un mécanisme qu'on a créé et qui peut être encore amélioré. L'aménagement des frais kilométriques pour que tout soit pris en compte et d'ailleurs reconnu par les jurisprudences aux Conseils des Prudhommes pour les bénévoles, soit sur une cession de salariat ou soit semi-salariat sur les obligations qu'ils remplissaient et qui pouvaient voir indemniser des frais kilométriques. Aujourd'hui, il existe un mode de financement des associations et pour ce faire il faut être reconnu d'utilité publique. Certains services ministériels ont la compétence pour les associations et qui travaillent à ce que quel que soit la nature de l'association on puisse renforcer l'exonération d'impôt, ce qui permettrait d'encourager l'investissement au local, de faire tourner et redistribuer.

Il y a beaucoup de chantiers, ceux qui sont entrepris et ceux qui restent
La mobilisation est totale, je reconnais que cela ne va pas assez vite pour vous mais pour nous aussi. J'ai la chance d'être à la commission des Lois à l'Assemblée Nationale, au Conseil d'Administration de LFNA où je suis allé mercredi où j'ai donné le point de vue d'un élu et pas d'une filière sélective, ce qui ne va pas m'arrêter en chemin. Tout ce qui doit être fait sera fait y compris dans la douleur mais avec détermination. Je vous remercie pour m'avoir écouté et je vous souhaite une très bonne assemblée générale".

14. Clôture de l'Assemblée Générale Financière

Stéphane BASQ clôture l'assemblée générale financière et va communiquer des informations sur les retombées de la Coupe du Monde 2018.

15. Informations diverses

* Retombées de la Coupe du Monde 2018

Dans le cadre des retombées de la Coupe du Monde 2018, 4 catégories de clubs sont concernées par des dotations et peuvent cumuler des bons d'achat (textile ou matériel sportif).

- a- les clubs de moins de 100 licenciés avec une dotation à hauteur de 500 " ,
- b- les clubs spécifiques Futsal à hauteur de 500 " ,
- c- les clubs ayant une école de football à hauteur de 600 " ,
- d- les clubs ayant une école féminine de football à hauteur de 700 "

* Coupe du Monde Féminine 2019

Dans le cadre de la Coupe du Monde Féminine de Football du 7 juin au 7 juillet 2019 en France, la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine a acheté 1 000 places. La Vienne aura 2 bus pour emmener des licenciés de 13 à 77 ans à la cérémonie d'ouverture et au match de l'Équipe de France contre le Corée du Sud.



16. Intervention de Clément BLANC, chargé de développement CE & Groupes au FC Girondins de Bordeaux

« Bonsoir à tous,

Le club des Girondins de Bordeaux que je représente est un club professionnel. Je pense que certains d'entre vous n'ont pas encore assisté à un match.

On a l'impression que le club professionnel est détaché du football amateur. Aujourd'hui avec tout ce qui se passe autour du club, vous êtes au moins concerné par une des quatre priorités. En l'occurrence il est primordial pour le club des Girondins de Bordeaux de redevenir le club phare de la région. Forcément cela vous concerne car nous sommes tous de la région Nouvelle-Aquitaine. On sait que vous êtes nouveaux dans cette région donc c'est aussi à nous de vous intégrer. On sait que vous avez de l'appétence pour aller voir les Girondins de Bordeaux. Pour preuve, je vais vous communiquer une statistique. L'an dernier vous étiez en moyenne 1 200 personnes licenciées à être venues en bus, c'est-à-dire environ 3 heures de bus et c'est aussi une manière pour moi de vous remercier parce que vous faites l'effort de venir nous voir. Par contre on a souvent décrié l'accessibilité au stade (arrivée . départ). Des travaux sont en cours pour aménager l'accès au stade.

Il y a 4 à 5 mois, j'ai rencontré Christian Combaret, président délégué de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine, puis M. Ennjami, et nous sommes sur un projet de rapprochement avec les instances locales dont la Ligue mais aussi les 12 Districts que je vais rencontrer et je pense que c'est une première.

Je suis issu du football amateur, licencié pratiquant en Gironde et j'ai un père qui travaille dans le football professionnel, donc j'ai cette double casquette. Aujourd'hui je travaille pour un club professionnel mais j'ai des valeurs que l'on partage tous, vous et moi.

Quel impact sur le département ? L'an dernier il y avait 1 200 personnes. Le but est de donner une accessibilité forte à la région et à tous les départements.

Comment donner cette proximité ? En entrant dans la salle, j'ai vu 3 à 4 valeurs sur les panneaux : partage, plaisir et émotion. Il est vrai que dans un stade de football, 42 000 personnes présentes procurent de l'émotion et nous la partageons ensemble. Il est important de créer une vraie notion de fan expérience. Encore plus quand vous décidez de faire le déplacement, on sait que louer un bus représente un coût important, l'organisation est parfois compliquée, car il faut prévoir des accompagnants, prévenir les parents, acheter des places. Tout ceci on veut l'intégrer et vous proposer une solution clé en main qui vous facilite le choix de venir au MATMUT Atlantique.

Pour ce faire la stratégie est simple, il faut se rapprocher des instances locales qui sont les principaux interlocuteurs des 1 500 clubs de la Nouvelle-Aquitaine. Avec l'appui et le soutien des 12 Districts de Football, on est capable d'avoir un vrai message, en l'occurrence ce soir, auprès de tous les clubs de la Vienne et auprès de tous les clubs de la Nouvelle-Aquitaine.

Le deuxième objectif est de vous connaître. 23 clubs sont venus nous voir l'an dernier mais on est incapable de les récompenser et ce n'est pas juste. Pour créer une fan expérience autour des clubs, autour des licenciés, cela passe par une proximité, une reconnexion avec le football amateur.

Le principal objectif est 100 % des clubs informés en étant le plus proche de vous. Mais comme on ne vous connaît pas assez, on n'a pas forcément le contact direct dans le club qui décide de la venue au stade. Le but est de connaître chaque club de chaque District afin de lui adresser un message vous informant qu'en tant que club amateur de la région, vous avez une offre qui vous est 100% dédiée. Autour de cette offre, une nouvelle offre école de football et des évolutions vont arriver dans les 6 prochains mois. On a pris le contrepied en se mettant à la place des supporters qui venaient au stade afin de réfléchir et de mettre en place des solutions qui vont dans ce sens.

La première solution est le **ID-billet** donc plus de passage pour retirer les billets. La condition étant d'avoir tous ses billets en arrivant au stade. Vous pouvez soit aller sur la fan zone ouverte sur les 19 matchs de Ligue 1 ou aller directement à votre place.

L'accès à tous les spectacles. Il est compliqué de venir aux matchs le mercredi ou le jeudi soir, et c'est moins attractif qu'un match le dimanche après-midi ou soir.

On mettra à votre disposition, sur internet, **le calendrier des matchs et le bon de commande.** La première venue au stade est gratuite pour tous les licenciés que vous venez à 20, 50 ou 100. Un accompagnant bénéficie de la gratuité pour 10 entrées enfants. Le bon de commande, avec le numéro d'affiliation du club, est valable pour l'ensemble des matchs.

Un service dédié : billetterie-groupe@girondins.com

Un programme de fidélité dédié aux écoles de football : le numéro d'affiliation sur le bon de commande va être un repère sur le club visiteur et son département afin de vous proposer une solution de transport à moindre coût.

Vous êtes dès maintenant attendus au stade. C'était une extrême fierté pour moi d'être parmi vous ce soir, merci Stéphane. C'est ma première assemblée générale et c'est assez impressionnant ».



17. Remise des trophées District et des récompenses Bénévoles du Mois

Trophée du District Arbitres

Sébastien AUBINEAU (CDA - Stade Poitevin FC) - Laurent GERMANAUD (Charroux-Mauprévoir) - Frédéric OUVRARD (Beaumont St Cyr).

Trophée du District Joueurs

Cécile PROVOST (La Chapelle Bâton) - Cyril ARCHAMBAULT (Sillars) - Jérôme CHARBONNIER (La Trimouille) - Benjamin DAIRON (Thuré Besse) - Jérôme DUPOTY (Mouterre Silly) - Jérôme FILLON (Beaumont St Cyr) - Bruno JUTEAU (Jardres).

Trophée du District Dirigeants

Jean Marc BOUCHET (Smarves) - Philippe BRUERE (Beaumont St Cyr) - René CAILLAUD (Availles en Châtelleraut) - Antonio FERREIRA (Sillars) - Rémy LAURIER (Chauvigny) - Joël ROY (Sèvres Anxaumont).

Trophée du District Educateurs

Marine MINAULT (Sud Vienne région de Couhé) - Nadège RABOISSON (Poitiers 3 Cités) - Coralie RENETEAU (SO Châtelleraut) - Arnaud AUGEREAU (Poitiers ASAC) - Jean Claude BARRAULT (Ligugé).

Les Bénévoles du mois

Agnès CHAGNES (Buxeuil) - Guillaume PIRES (Château Larcher) - Jean-François MARTIN (Naintré) - Antoine MARMUS (Thuré Besse) - Dominique BERTRAND (Buxerolles) - Isabelle CHARRAUD (St Maurice Gençay) - Mickaël RICHET (Mignaloux Beauvoir) - Grégory MARIANO (Couhé) - Patrice CHAGNON (Villeneuve Chauvigny) - Laurent ICHTERTZ (Bonnes).

18. Allocution de Serge DEHEE, Vice-président de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine

« Bonsoir à toutes et à tous,

Tout d'abord, je vous transmets les salutations et les amitiés du Président Ennjimi qui est retenu par d'autres obligations, il ne pouvait donc être parmi nous ce soir.

Question orateur, vous perdez au change mais l'avantage c'est que je suis moins bavard que lui, quoiqu'il m'arrive de dérapier un peu. Par ailleurs, c'est toujours avec plaisir pour lui que je suis de venir partager et échanger avec vous dans ces moments de rassemblement et de convivialité. Merci au président et à l'ensemble du Comité de Direction pour l'invitation qui me permet de vous adresser quelques mots sur l'instance régionale.

Concernant les structures régionales et départementales, je pense qu'il est toujours utile de rappeler que vos instances, même si cela est parfois un peu compliqué fonctionnent bien, qu'elles sont en avant tout complémentaires et qu'elles font preuve de beaucoup de dynamisme et d'initiatives. Bien sûr, cela peut toujours aller mieux. Bien sûr il reste et il restera dans tous les domaines : sportif, administratif, technique et relationnel, des points à améliorer ou à mieux structurer. Cependant on peut dire que la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine a réussi, contrairement à beaucoup d'autres, sa fusion et qu'elle a su sous l'impulsion de son Président mais aussi grâce à l'adhésion des Districts, des clubs et du travail de tous, se mettre très rapidement en ordre de marche. Je ne vais pas revenir sur tout ce qui est mis en œuvre ou qui se met en place saison après saison depuis cette fusion mais simplement vous rappeler que toutes les actions qui sont menées soit par l'instance régionale avec le concours actif des Districts, soit celles d'initiatives locales soutenues par la Ligue comme toutes les actions qui n'ont qu'un seul objectif vous soutenir et vous aider dans la difficile gestion de vos clubs et de vos licenciés. Je me permettrai quelques exemples significatifs de cette politique :

* La mise en place des services civiques par la Ligue. A ce jour, un peu plus de 350 dossiers ont été validés. C'est pas mal et pas beaucoup de monde pensait que nous serions à ce niveau de demande. Les services de l'Etat, non plus, ont quelques difficultés à suivre dans la formation des tuteurs ?

* Le Label seniors, innovation de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine. C'est pour l'ensemble des clubs une vraie avancée, une vraie nouveauté mais c'est avant tout un outil qui doit vous permettre d'évaluer votre structure, de voir quels sont les réels besoins de votre association et si vous êtes au top dans un des trois niveaux des compétitions de recevoir un label qui est important,



* Le FFA régional mis en place par la LFNA. C'est une aide spécifique de la Ligue à nos clubs, voire aux collectivités qui vient en complément du FFA national, qui a distribué environ 18 millions d'euros, ce qui n'est pas mal non plus,

* La Technique avec une profonde restructuration de l'ETR. Celle-ci en ressort plus étoffé pour mieux accomplir ses missions et pour être au plus près du terrain, de vos éducateurs et de vos dirigeants,

* Les Finances, elles vont bien merci et vous avez pu vous en rendre compte lors de l'assemblée générale financière de la Ligue samedi dernier. Les finances saines sont toujours profitables aux clubs et aux Districts.

Voilà quelques exemples d'actions qui sont directement destinées à tous les clubs et à tous les licenciés. Il y en a d'autres. Tout à l'heure, le représentant des Girondins est venu vous parler du rapprochement entre les clubs de l'Elite et vous les amateurs.

Je ne vais pas être plus long, ni trop bavard, je pense qu'il est temps de laisser la place à la poursuite de votre assemblée générale financière.

Je vous remercie pour votre accueil et votre écoute. »

Le Président du District remercie Serge DEHEE

[19. Remise des récompenses de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine](#)

Médailles d'Argent de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine

Régine BRANTHOME (Avoines Limousine) - Georgina GUEDON (excusée - Orches) - Monique PASQUAY (Vivonne) - Bruno DECOURT (Château Larcher) - Didier MOREAU (excusé - Poitiers BAROC) - Philippe SAVARY (Thuré Besse).

Médailles de Vermeil de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine

Patricia PATRAULT (Dissay) - Francis DA SILVA (excusé - Châtelleraut Portugais).

Médailles d'Or de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine

Patricia DURAND (Montmorillon) - Bernard DELAVault (Rouillé).

[20. Intervention d'Arthur DROUAUD, Responsable Pôle Jeunesse, Sports et Vie Associative à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale](#)

« Bonsoir à toutes et à tous,

Merci M. BASQ d'avoir invité l'Etat lors de cette assemblée générale financière. Au nom de l'Etat et de l'Administration des Sports, du Ministère des Sports, je vous remercie tous d'être venus ce soir. Votre présence est à l'image de votre engagement dans la vie associative et sportive, elle est précieuse. C'est grâce à vous que les rencontres sportives et amicales ont lieu. Cela peut parfois mener à des joies intenses comme ce soir ou comme lors de la Coupe du Monde cet été. L'Etat soutient également le football et notamment en Vienne car il est vecteur de sport santé. Les dernières statistiques de l'INSEE montrent que la pratique régulière d'un sport permet de vivre en meilleure santé.

Par ailleurs, la Coupe du Monde Féminines 2019 nous rappelle que la pratique féminine est en retrait par rapport à la pratique masculine. Cependant elle croît fortement et on peut observer un rattrapage. Ainsi s'il y avait moins de 7 % de licenciées en 2017, il y en a aujourd'hui 10 %. C'est donc un grand bond en avant en moins d'un an. Pour ces raisons, l'Etat rappelle sa position partenariale avec les acteurs du foot en Vienne malgré un contexte budgétaire restreint.

Les aides de fonctionnement du CNDS ont en effet baissées. Cependant une partie importante des aides financières de l'Etat subsistent à travers d'autres canaux, de nouveaux dispositifs. Les financements demeurent là où ils sont les plus nécessaires. Ainsi aux aides de fonctionnement du CNDS s'ajoutent d'abord les aides aux actions. Ce ne sont que des aides générales mais ciblés. Par exemple, en 2018 on a financé des actions du District de la Vienne en faveur du sport féminin ou du sport handicap, deux soutiens de l'Etat. De plus, le nouveau dispositif du FDVA vous a permis de demander 5 000 € supplémentaire. Enfin les clubs ne sont pas en reste. En effet, plus d'une vingtaine de clubs a reçu une aide financière que ce soit au titre du CNDS ou du FDVA. Au total c'est avec plus de 40 000 € que l'Etat a aidé le football en Vienne dans un contexte budgétaire restreint, et ce chiffre n'inclut pas les aides au développement comme le Fonds de Développement pour la Jeunesse ou encore indirectement le service civique qui contribue au développement du sport de manière humaine.



M. Girard, président du CDOS, a évoqué la réforme du sport qui est en cours et qui va redistribuer la responsabilité et seront intéressées les collectivités, l'État, le mouvement sportif et également le monde économique. Il y aura donc une gouvernance concertante avec différents acteurs pour la gouvernance du sport, donc pour le financement du sport et particulièrement le sport amateur.

Enfin je voudrais vous remercier d'être venus ce soir et je vais laisser la suite à un tirage au sport. »

21. Tirage au sort

Après tirage au sort, il est remis :

* un ballon aux clubs d'Antran (2 ballons) - Fontaine le Comte - Payroux - St Benoît - Vivonne

* un maillot du FC Girondins de Bordeaux, offert par Clément BLANC, à Marc LAVAUD.

22. Clôture de la soirée

Stéphane BASQ clôture la soirée.

Stéphane BASQ
Président du District de la Vienne de Football

Béatrice MATHIEU
Secrétaire Générale







